AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 21 octobre 2020

La guerre se poursuit/ Les violents combats se sont poursuivis le 20 octobre notamment dans le sud du Karabakh. La partie arménienne a fait état de 772 victimes militaires depuis le début du conflit. L'Infocentre arménien a publié des images d'une bombe à sous-munitions déclarant que l'Azerbaïdjan utilisait des armes interdites contre la population civile du Karabakh. Le Ministère arménien de la Défense (MDD) a nié les informations azerbaïdjanaises selon lesquelles la partie arménienne a lancé des tirs de roquettes contre les régions de Goranboy et de Tartar. Selon le MDD, les forces armées azerbaïdjanaises se sont retirées dans la direction sud, au niveau du réservoir de Khudaferin, en subissant de grosses pertes. Artsrun Hovhannisyan, représentant du MDD arménien, a souligné que la situation sur le terrain était « *fluide* » et en constante évolution et qu'il n'y avait pas de « *lignes de contact fixes* ». Selon lui, il y a eu des cas où des groupes de diversion azerbaïdjanais sont entrés dans une zone du Karabakh, ont pris des photos ou des vidéos, puis se sont rapidement retirés pour créer l'illusion qu'ils avaient pris le contrôle de ces zones. Le Premier ministre arménien Nikol Pachinian a rencontré les anciens présidents du Haut-Karabakh, Arkady Ghukasyan et Bako Sahakyan, pour discuter de la situation au Karabakh. Le Premier Président, Levon Ter-Petrossian, a également eu une rencontre avec ces ex-présidents. Le procureur général d'Arménie a présenté l'utilisation de terroristes internationaux par l'Azerbaïdjan à l'Organisation de coopération de Shanghai. Le Parlement arménien convoquera aujourd'hui une session spéciale pour discuter des projets de loi sur l'établissement de privilèges fiscaux pendant la période de la loi martiale.

La Russie et la France s'engagent à poursuivre leurs efforts communs pour la paix au Karabakh/ La presse rend compte de la conversation téléphonique entre le Président de la République, Emmanuel Macron, et le Président russe, Vladimir Poutine, à l'initiative de la partie française. Selon le communiqué du Kremlin, les parties ont discuté en détail l'évolution de la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabakh. Poutine a informé Macron des efforts de la Russie pour prévenir une nouvelle escalade des hostilités et reprendre rapidement les négociations visant à un règlement politico-diplomatique du conflit. « *La volonté de poursuivre une coordination étroite entre la Russie et la France en tant que coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, ainsi que par le biais du Conseil de sécurité des Nations unies, a été soulignée* ». Le vice-ministre arménien des AE, Shavarsh Kocharyan, a déclaré que la Russie et la France étaient les plus actives des trois pays coprésidant le Groupe de Minsk de l'OSCE. Selon lui, après la tentative de la Russie d'aider à établir le cessez-le-feu, la France était la deuxième à le faire avancer. D'après lui, maintenant les États-Unis se joignent aux efforts et les trois coprésidents ont une question à l'ordre du jour : assurer non seulement la déclaration du cessez-le-feu mais aussi sa mise en œuvre.

Un autre drone tombe sur le sol iranien ; l'Iran annonce des exercices militaires/ Réagissant à la décapitation d'un soldat arménien par les soldats azerbaïdjanais (cf. revue du 17 au 19 octobre 2020), le porte-parole du MAE iranien a déclaré que l'Iran n'acceptait pas la décapitation de style « *Takfiris* » ou le ciblage des villes et des personnes innocentes. Il a appelé les parties au conflit à s'engager à respecter les règles internationales. Citant la presse iranienne, la presse locale indique que le 20 octobre un autre drone de la zone de conflit s'est écrasé sur le territoire iranien. D'après la presse, plus de 60 roquettes ont frappé Khoda Afarin depuis cette nouvelle escalade le 27 septembre. Par ailleurs, l'Iran a annonce des exercices militaires des forces de défense aérienne qui débuteront aujourd'hui.

Autres réactions internationales/ Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a refusé de commenter les informations selon lesquelles Moscou tenterait d'organiser une rencontre entre les dirigeants arménien et azerbaïdjanais. Rappelons que dans des interviews séparées, les deux dirigeants avaient indiqué qu'ils étaient prêts à se rencontrer (cf. revue du 20 octobre 2020). Il a toutefois déclaré que les efforts en vue du règlement du conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie se poursuivaient. La porte-parole du Ministère arménien des Affaires étrangères (MAE) a déclaré par ailleurs que le Ministre était à Moscou pour « *une brève visite de travail* » où il rencontrerait son homologue russe. L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont confirmé que leurs

Ministres des Affaires étrangères rencontreraient séparément le secrétaire d'État américain Mike Pompeo à Washington le 23 octobre. La porte-parole du MAE arménien n'a pas voulu dire si Mnatsakanyan et Bayramov pourraient également se rencontrer dans la capitale américaine. La presse revient sur la réunion à huis clos sur le Karabakh du Conseil de sécurité des Nations unies. La presse cite Vasily Nebenzya, l'ambassadeur de Russie auprès des Nations unies qui a présidé cette réunion, selon lequel le Conseil a discuté des moyens d'assurer le respect des accords de cessez-le-feu par les parties en conflit. Nebenzya n'a pas exclu que les observateurs soient déployés par et opèrent sous l'égide de l'OSCE. Valérie Boyer, membre de l'Assemblée nationale française, a twitté qu'elle avait demandé à tous les groupes du Sénat de se joindre à sa proposition de résolution condamnant l'Azerbaïdjan et la Turquie et reconnaissant le Karabakh.

Pachinian a appelé les pays fournissant du matériel militaire à la Turquie à suspendre tout nouvel approvisionnement/ La presse revient sur les images publiés par le MDD montrant un Bayraktar TB2 turc abattu. Nikol Pachinian a affirmé que l'armée de défense du Karabakh avait abattu une douzaine de ces drones jusqu'à présent, mais que c'était le premier à être tombé sur le territoire contrôlé par l'armée de défense. La porte-parole du MDD a déclaré que l'une des photos montre le drone était équipé du système d'imagerie et de ciblage fabriqué par une entreprise canadienne, L3Harris Wescam, en juin 2020 et installé sur le Bayraktar TB2 en septembre 2020. Selon la presse, l'entreprise turque fabriquant ces drones achèterait également des composants à d'autres pays occidentaux. Pachinian a décrit ces photos comme une preuve supplémentaire de l'implication directe de la Turquie dans la guerre. Selon lui, sur la base de ce fait, les pays qui fournissent à la Turquie les parties nécessaires de Bayraktar devraient suivre l'exemple du Canada et suspendre tout nouvel approvisionnement.

Vice MAE : pas de nécessité de saisir l'OTSC pour le moment/ Le vice-ministre des Affaires étrangères, Shavarsh Kocharyan, a déclaré que l'Arménie n'hésiterait pas à s'adresser à l'OTSC si une telle nécessité se présentait, mais qu'elle n'existait pas actuellement. Selon lui, toutefois, l'Arménie travaille constamment avec l'organisation. Il a déclaré qu'afin de saisir l'OTSC il faudrait qu'une agression directe contre l'Arménie ait lieu. D'après Kocharyan, il est trop tôt pour décrire les actions azéries contre la République d'Arménie en tant que telles.

Le Comité de l'aviation civile a pris des mesures pour assurer la sécurité de l'espace aérien pour les vols civils et humanitaires/ Selon le Comité arménien de l'aviation civile, le groupe d'évaluation des risques pour la sécurité aérienne de l'Union européenne a reconnu l'espace aérien de l'Arménie comme étant sûr et contrôlable. Le Comité a publié 3 notes d'information adressées à toutes les compagnies aériennes :1/ recommandation aux pilotes de procéder à une évaluation supplémentaire des risques avant les vols dans les conditions des actions militaires en cours à la frontière; 2/ avertissement de la possibilité des drones volant dans l'espace aérien arménien étant donné les quelques violations de l'espace aérien qui s'étaient produites au cours des 3 semaines; 3/ information sur certaines restrictions dans l'espace aérien, dont certaines parties sont déclarées zones interdites de vol par mesure de sécurité.

Ombudsman : les personnes vivant dans des États non reconnus ne devraient pas être privées du droit d'avoir accès aux structures et à la protection internationales/ L'Ombudsman arménien a déclaré que les atrocités et les destructions massives perpétrées par les forces armées azerbaïdjanaises au Karabakh étaient également la conséquence du fait que les organisations internationales ont constamment refusé de se rendre au Karabakh, malgré les nombreux appels, invitations et avertissements de la partie arménienne. Il a déclaré que les personnes vivant dans des États non reconnus ne devraient pas être privées du droit d'avoir accès aux structures et à la protection internationales.

68530 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 68530 cas de coronavirus dans le pays dont 49219 ont été guéris et 1121 patients sont décédés.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.